



RAPPORT

au Conseil communal de Montreux

de la commission nommée pour l'examen de la prise en considération ou non du préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 432'000.- au maximum pour le renouvellement de trois véhicules, d'un Dumper à roue, d'une pelle mécanique et d'un tracteur, l'équipement du véhicule utilitaire VD 379'630, d'un système de levage « Multilift » et l'acquisition d'un tricycle électrique avec remorque de collecte pour le service de la voirie et des espaces verts

Président : Vincent Haldi (ML)
Membres : Ihab Al Jundi (SOC)
Claudine Borloz (UDC)
Christian Burki (SOC) remplacé par Jean-Bernard Kammer
Yanick Hess (PLR)
Silvano Pozzi (PLR)
Domenico Silleri (SOC)
Bibiana Streicher (PLR)
Béatrice Tisserand (Les Verts)
Lionel Winkler (PLR)

La commission en charge d'examiner l'objet cité en titre s'est réunie le 30 novembre à 19h00 à la Salle VIP du Centre Omnisport au Pierrier à Clarens.

La Municipalité était représentée par Mme Irina Gote Municipale, accompagnée de M. Patrick Aubort chef de service Voirie Espaces Verts VEV ainsi que de M. David RoCHAT adjoint VEV au département atelier serrurerie.

La présidence n'étant pas contestée, le premier membre désigné officie en tant que président.

La parole est donnée à la Municipalité;

Mme Gote déclare que la Municipalité a souhaité réaliser le préavis 25/2020 dans la même méthodologie que celle utilisée pour l'élaboration du budget communal ordinaire 2021, à savoir la recherche d'économies.

Un bref historique, en 2017 le montant du préavis renouvellement des véhicules s'élevait à CHF 1.246'500.- en 2018 à CHF 783'000.- et CHF 723'900.- pour 2019.

En se focalisant sur le remplacement de véhicules en priorité de la catégorie "Une" cette catégorie concerne les véhicules présentant de forts signes de faiblesses et nécessitant de nombreuses réparations, dus à une utilisation intensive et un kilométrage élevé, nécessitant

des réparations fréquentes ainsi que des coûts d'entretien conséquents.

Les services concernés ont pu présenter une facture de CHF 432'000.- pour l'année 2020.

Présentant pour la septième fois le renouvellement de véhicules communaux par voix de préavis, la Municipalité a fait figurer aux préavis 25/2020 les tableaux des rapports d'exécution des préavis non bouclés concernant le remplacement de véhicules, ainsi que les tableaux synoptiques de tous les véhicules du parc de la Commune de Montreux, répondant ainsi au vœux de la Commission de Gestion votés par le Conseil Communal, ce qui a demandé un travail conséquent aux différents services concernés.

Dans une volonté de transparence vis à vis du législatif, l'exécutif a souhaité inclure au présent préavis le montant concernant le système de levage « Multilift » qui aurait pu figurer au budget, attendu que celui-ci devrait être monté sur un véhicule remplacé en urgence en 2018.

La discussion est ouverte:

Exécution des préavis

Concernant l'exécution du préavis No39/2019 la situation actuelle semble peu avancée aux yeux d'un commissaire qui souhaite savoir si la crise sanitaire de la COVID-19 a influencé le processus d'acquisition de véhicules qui lui sont liés.

Mme Gote répond que oui, attendu que les préavis de remplacement de véhicules sont généralement acceptés par le législatif en fin d'année, les trois premiers mois de l'année suivante sont en principe consacrés à la finalisation des objets de l'année antérieure, la situation qu'a connue la voirie au printemps passé, à savoir principalement remplir les missions essentielles de ce service afin de répondre aux urgences en lien avec la crise sanitaire, a eu pour effet de retarder le processus d'appel d'offres pour quatre objets principalement, M. Rochat précise que concernant le renouvellement du camion type Unimog, la procédure d'appel d'offres est en cours, qu'elle est plus longue, puisque celle-ci se réalise sur le marché international, et qu'elle devrait se concrétiser ces prochaines semaines.

Le véhicule VD 379'630 figure sur deux préavis 2018 et 2019, ce porte-outils polyvalent avait été remplacé en urgence en décembre 2018 afin de pouvoir participer au déneigement, l'option Multilift qui offre un gain de temps et un agrément de travail aux employés VEV, n'avait pas été choisie à ce moment là, celle-ci fut réalisée en 2019, raison pour laquelle ce véhicule apparaît sur ces deux préavis.

Il est à relever que la loi régissant les marchés publics demande beaucoup d'investissements en terme de temps de travail aux services communaux, pour chaque procédure un cahier des charges est établi avec des critères très précis, trois offres minimum sont demandées par la Commune, afin d'obtenir les meilleurs prix possibles.

Politique d'achats publics responsables

Une commissaire s'étonne du peu de véhicules électriques retenus dans le préavis, en se référant au programme de la législature par l'agenda 21 et du PDCen (plan directeur communal énergie), où il est évoqué le terme de durable concernant les véhicules et

souhaite connaître les raisons de ce choix.

Il est répondu qu'un tricycle électrique a été choisi parmi les sept objets du préavis, et que la question de l'électrique a été étudiée par les services VEV.

Dernièrement lors du remplacement d'une balayeuse, les deux options, électrique et thermique ont été testées, face aux coûts du modèle électrique, à savoir trois fois plus élevé, le choix s'est porté sur le modèle à essence.

Compte tenu de la spécificité de la topologie du territoire communal à couvrir et du peu de recul actuel sur le type de véhicules électriques dont les services ont besoin ainsi que le coût très élevé de ceux-ci, face à une politique de maîtrise des dépenses, ajouté à cela le remplacement de batteries très onéreuses sur le long terme et la problématique du système de recharge à installer, l'option électrique n'a pas été retenue.

Les différents véhicules électriques qui sont régulièrement proposés à l'essai au service VEV peinent à atteindre, par manque de puissance, les hauts du territoire communal.

Si les échos de l'offre électrique, notamment au travers des revues spécialisées devaient s'avérer positifs, les services VEV s'engagent à tester plus d'objets électriques à l'avenir.

De nombreuses communes suisses font face aux mêmes questionnements vis à vis de l'électrique ou de l'hydrogène quant au choix de ses véhicules, à l'heure actuelle la technologie alternative à l'essence ou au diesel ne semblent pas réellement compétitive pour les besoins des VEV.

L'évolution technologique en matière d'émission de CO2 des véhicules choisis dernièrement par les services communaux, est sans comparaison avec ce qui pouvait ce faire il y a une dizaine d'années.

La même commissaire souhaite qu'à l'avenir une étude comparative sur le long terme soit réalisée avec des options électriques dans le cadre de préavis de renouvellement de véhicules communaux.

Le renouvellement des véhicules;

Un commissaire souhaite savoir si l'acquisition de la pelle de manutention mécanique qui a fait l'objet d'un préavis spécifique en lien avec le nouveau fonctionnement de la nouvelle zone de transfert de la déchèterie, qui doit être opérationnelle au premier janvier 2021, a bien été réalisée. M. Aubort répond que l'appel d'offres public pour l'acquisition de cette pelle est clos, l'évaluation des offres est en cours, et que d'ici à la fin de l'année cet achat devrait être publié.

Une commissaire s'étonne du relatif faible kilométrage globalement des véhicules à remplacer.

Il lui est répondu que si le kilométrage peu paraître faible au regard du type de véhicule « utilitaire » et de leur âge, ceux-ci sont particulièrement sollicités en fonction des trajets journaliers sur la quasi totalité du territoire communal et de par les très nombreux arrêts et redémarrages qu'ils effectuent dans leurs missions, toutes ces manœuvres journalières mettent à dure épreuve le moteur, et l'embrayage de ceux-ci. Ce qui occasionne des pannes et de nombreuses réparations, ajouter à cela les différents conducteurs avec chacun son

propre type de conduite, utilisant le même véhicule, ne peut être comparé à une conduite beaucoup plus fluide, comme sur autoroute par exemple.

L'option de remplacer ces véhicules, afin de bénéficier des reprises possibles, en choisissant le plus souvent des boîtes automatiques, semble plus avantageux que de continuer à investir dans leur entretien.

Pour exemple;

Le véhicule Iveco VD 469'249 de l'équipe garde-parcs VEV acheté en mars 2013 totalisant 86'000 km au compteur, effectuant régulièrement de petits trajets, ce véhicule est fortement sollicité par de nombreux démarrages et arrêts, il a nécessité des réparations pour des montants de CHF 3'000.- en 2019 et CHF 4'300.- pour 2020.

Le tracteur VD 690'234 VEV acheté en décembre 2013, totalise 2'525 heures au compteur, très sollicité, il est soumis aux diverses contraintes corrosives, dues à l'acidité de l'herbe sur les différentes parties métalliques, et tout particulièrement, lors du déneigement des routes communales.

Il a bénéficié de réparations pour un montant de CHF 9'800.- l'année passée.

La polyvalence d'un certain nombre de véhicules à remplacer joue un rôle non négligeable dans leur état de dégradation actuel.

La pelleteuse mécanique, VEV achetée en 2011 totalisant 3'800 heures de travail est en fin de vie, une réparation du moteur s'élèverait à 12'000.- minimum, il n'est par ailleurs pas certain que la réparation du moteur suffise, il pourrait malgré tout être revendu entre CHF 20'000.- à CHF 30'000.-

Il est proposé de remplacer la pelle à pneus de 9 tonnes trop imposante pour la plupart des chantiers par une pelle à chenilles de 2.5 tonnes, qui peut être posée et attachée sur une remorque, puis tractée par n'importe quel type de véhicule VEV, ce qui rendrait son utilisation plus aisée et fréquente.

Le fait de passer d'une cabine de 9 à 2,5 tonnes aura également un impact sur le volume de travail supplémentaire pouvant être réalisé par ce plus petit type de pelle.

Le tricycle électrique Kyburz avec remorque de collecte pourra être stocké et rechargé au local du parc Donner, ce qui devrait nécessiter quelques investissements de la part des services de maintenance de la commune.

Appel d'offres marchés publics.

Chaque achat respectera la procédure des marchés publics.

Les critères d'adjudication et leurs pondérations seront respectés dans l'ordre d'importance suivant:

- Prix
- Respect du cahier des charges et essais.
- Critères environnementaux.
- Engagement social du fournisseur.

La commission est intéressée de connaître les critères sur lesquels sont jugés les fournisseurs en terme d'engagement social.

Il est répondu que tous les fournisseurs se doivent de remplir un formulaire cantonal dans le cadre du cahier des charges de l'appel d'offres, s'engageant à respecter notamment l'égalité homme/femme.

La commission passe au vote:

Conclusion

C'est par 9 oui et une abstention que les conclusions du Préavis No 25/2020 sont acceptées.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le préavis No 25/2020 de la Municipalité du 6 novembre 2020 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement CHF 432'000.- au maximum pour le renouvellement de 3 véhicules, d'un Dumper à roue, d'une pelle mécanique et d'un tracteur, l'équipement du véhicule utilitaire VD 379'630 d'un système de levage « Multilift » et l'acquisition d'un tricycle électrique avec remorque de collecte pour le service de la voirie et des espaces verts,

vu le rapport de la commission nommée pour l'examen de cet objet

DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à renouveler 3 véhicules, un Dumper à roue, une pelle mécanique et un tracteur, à équiper le véhicule utilitaire VD 379'630 d'un système de levage « Multilift » et à acquérir un tricycle électrique avec remorque de collecte pour le service de la voirie et des espaces verts, comme décrits dans le présent préavis ;
2. de lui allouer à cet effet un crédit d'investissement de CHF 432'000.- au maximum ;
3. de couvrir tout ou partie de cette dépense par les fonds disponibles en trésorerie et d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire aux meilleures conditions du marché ;
4. d'amortir au rythme usuel le renouvellement et l'achat des nouveaux véhicules par les comptes d'amortissement des véhicules 430.3313 et 440.3313 ;
5. d'autoriser la Municipalité à signer tous les actes en rapport avec cet objet.

9 oui, 0 non, 1 abstention, 0 bulletin blanc.

Le président-rapporteur
Vincent Haldi (ML)